

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – MOTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé :	Date 24.01.2016	Heure 19h03	Numéro 16.104	Département(s) DJSC
	Annule et remplace			

Auteur(s) : Pierre Hainard		Lié à : (Facultatif) ad
Titre : Recapitalisation de prevoyance.ne: il faut s'adapter, c'est urgent		
Contenu : Le Conseil d'État est prié d'étudier la mise en conformité au droit fédéral du chemin de croissance du degré de couverture de la Caisse de pensions prevoyance.ne et d'adapter l'article 4 de la loi sur la Caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (LCPFPub) en conséquence, afin d'éviter de graves problèmes financiers, non seulement à l'État, mais aussi aux institutions affiliées.		
Développement (obligatoire) : Depuis l'entrée en vigueur de la LCPFPub le 1 ^{er} janvier 2009, la situation de la caisse s'est bien dégradée: les cotisants, employés et employeurs, sont à la peine et le 3 ^e cotisant est aux abonnés absents. En outre, pour pouvoir remplir leurs obligations d'employeurs, de nombreuses institutions non seulement doivent restreindre leurs prestations sociales, mais encore sont au bord de la faillite. Les dégâts qui en résulteront pourraient être désastreux. Cette situation est inacceptable. Il est donc urgent d'agir.		
L'urgence est demandée : <input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non		
Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) : Pierre Hainard		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Baptiste Hurni		